

LA CONCESSION BLUE AUTOMOBILES, en Martinique, mène depuis plusieurs années des actions et réflexions pour limiter l'exposition de ses salariés aux risques professionnels. Après avoir traité le risque chimique, elle œuvre aujourd'hui à réduire les ports de charges lourdes et les postures contraignantes, et à développer les formations.

Les risques professionnels sur une voie de garage

Avec une estimation de 180 000 véhicules pour 380 000 habitants, l'automobile occupe une place de premier plan en Martinique. L'activité de concession et de réparation automobile est très présente sur l'île. Au Lamentin, la concession Blue Automobiles – encore appelée Peugeot Martinique – est incontournable pour bon nombre d'automobilistes. Elle assure l'importation exclusive des véhicules de la marque au lion sur l'île depuis 1934, ainsi que leur entretien. Outre l'espace de vente de voitures neuves et d'occasion, le site comprend un vaste atelier de révision et de réparation.

« Notre objectif premier est la satisfaction de nos clients, explique Patrick Ouensanga, le directeur général. Cette exigence se traduit par un mode de management autour de trois axes : la politique qualité, les conditions de travail, le climat social. Ma conviction est que pour tenir notre objectif, il faut que le personnel se sente bien au travail. Conditions de tra-

vail et productivité vont de pair. Nous devons donc assurer au personnel des locaux agréables, du matériel disponible et en bon état. Le soir, les salariés doivent repartir comme ils sont arrivés le matin. »

Présente sur ce site depuis 2007, la concession compte 96 salariés : 25 à l'atelier, 20 au service pièces détachées, une petite dizaine d'administratifs et le reste pour la partie commerciale. Elle commercialise en moyenne 2 000 véhicules neufs par an et 600 à 700 occasions. L'entrepôt de pièces détachées est impressionnant : plus de 2 000 m² répartis sur quatre étages abritent 15 000 références. « Nous assurons 96 % de taux de disponibilité des pièces de tous les véhicules, pour pouvoir répondre au plus vite aux besoins de nos clients, souligne Gaëtan Bisoly, adjoint au service pièces de rechange. Le flux est organisé suivant deux circuits, l'un pour les clients comptoir (particuliers et professionnels) et l'autre pour les clients ateliers. » Avec ses 40 ans d'ancienneté, Gaëtan fait figure de petit jeune

face à son collègue Roland, qui compte pour sa part 52 années dans l'entreprise ! De telles longévités semblent illustrer le bien-être à travailler ici.

La sécurité, un sujet commun

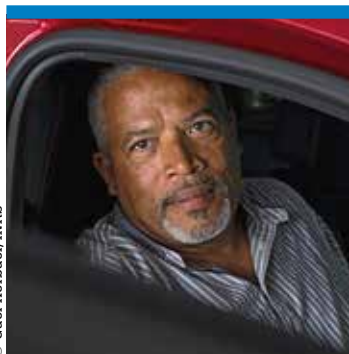
L'activité expose le personnel à des postures contraignantes, ainsi qu'au port de charges parfois lourdes à l'atelier. Le magasin de pièces détachées engendre pour sa part beaucoup de manutentions. Des actions ont été menées ces dernières années pour améliorer les conditions de travail et réduire l'exposition des salariés aux contraintes physiques. À l'atelier, qui compte pas moins de 35 ponts élévateurs, ont été installés des extracteurs de gaz d'échappement, avec dérouleurs en hauteur pour éviter que les tuyaux ne traînent au sol. Des ponts à quatre colonnes, préférables aux ponts à deux colonnes, commencent à faire leur apparition. Des servantes mobiles, propres à chaque mécanicien, permettent de ranger chaque objet à sa place, et responsabilisent les compagnons

Interview

PATRICK BELLAY, membre du CHSCT

« Aujourd'hui, les échanges sur les questions de santé au travail sont quasiment plus faciles avec la direction qu'avec les salariés. Il faut parfois faire des piqûres de rappel sur certaines pratiques, comme le port des EPI ou le fait de déjeuner à son poste de travail. Le CHSCT a parfaitement sa place et on nous laisse pleinement jouer notre rôle. Il y a encore beaucoup d'actions à mener mais ça se fait

en bonne intelligence. Il y a deux ans, a été menée en interne une enquête sur le climat social, basée sur le ressenti de la vie au travail et l'appréciation des conditions de travail. La plupart étaient fiers de travailler pour Blue Automobiles. Les observations tournaient autour de la reconnaissance au travail et du manque d'information. Une nouvelle enquête est prévue mi-2016. »



© Gaël Kerbaol/INRS



© Gaël Kerbaol/INRS

sur le matériel. L'instauration de la méthode 5S¹ pour mieux organiser l'atelier a d'ailleurs été initiée en 2015.

Le risque chimique a été traité par un recensement exhaustif des produits utilisés et la rédaction de fiches CMR. La responsable des ressources humaines, Sonia Angélie, a suivi une formation à la gestion du risque chimique et au logiciel Seirich dispensée par la CGSS. « *Le dialogue social avec les instances représentatives est permanent, les informations remontent naturellement, constate-t-elle. Un "tour du manager" est organisé, où chaque responsable de service va observer l'activité d'un autre service, avec un œil neuf.* » Le management de la santé et sécurité au travail est intégré à toutes les fonctions d'encadrement. « *Nous n'avons pas de responsable sécurité en tant que tel. Il y a un référent sécurité, Patrick Bellay, secrétaire du CE et membre du CHSCT, qui a validé la formation responsable santé*

sécurité en entreprise (RSSE) en janvier 2012. Mais tout le monde est concerné par ces questions », poursuit Patrick Ouensanga. « *Ce mode d'organisation fonctionne bien ici* », témoigne Pascal Ghunaim, contrôleur de sécurité à la CGSS de Martinique.

Courant 2015, un contrat de prévention signé avec la CGSS a accompagné différents investissements : achat d'un équipement de levage pour les pièces lourdes, acquisition d'un nettoyeur haute pression pour le lavage au sol et d'une fontaine de dégraissage pour supprimer l'exposition aux solvants lors des opérations de dégraissage des pièces, climatisation du show room, pour réduire la température ambiante de ce local fortement exposé aux rayonnements solaires, enfin, acquisition de deux défibrillateurs semi-automatiques. « *Des affiches ont été posées pour sensibiliser au port des EPI*, précise Rodolphe Marie-Françoise, chef d'atelier. *L'analyse des accidents et presque ac-*

Le port de charges a fait l'objet de réflexions et conduit à des aménagements comme ce système pour déposer les pneus.

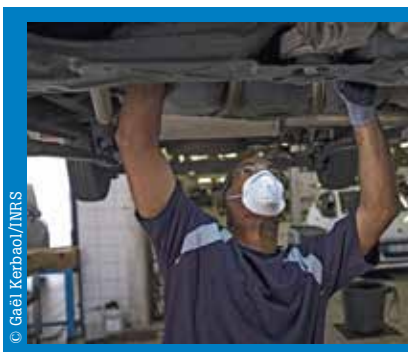
idents du travail avec le CHSCT avait montré l'absence du port d'EPI dans certains cas, d'où des rappels réguliers. »

Certaines habitudes ont la vie dure, à l'image de la pratique consistant à faire sa pause déjeuner à son poste de travail dans les ateliers. Un réfectoire déjà existant a été amélioré et est devenu obligatoire au 1^{er} janvier dernier, avec le concours des partenaires sociaux pour faire passer le message. Pour l'année 2016, l'entreprise prévoit de porter un effort sur les formations sauveteurs secouristes du travail et prévention des risques liés à l'activité physique (Prap), du fait de problèmes de dos rencontrés. L'entreprise est d'ailleurs en cours d'habilitation pour devenir entreprise de formation, via le dispositif Forprev². Enfin, la prévention des risques psychosociaux est un autre axe qui va être développé pendant l'année 2016. « *Nous ne sommes pas confrontés à des problèmes particuliers sur le sujet mais souhaitons créer un espace d'expression pour mettre en place une véritable démarche de prévention*, souligne Patrick Ouensanga. *Ce travail est un éternel recommencement, du fait de l'activité et de la réglementation qui évoluent, et des gens qui quittent parfois l'entreprise. Mais quand on se penche sur les conditions de travail, on remet tout à plat* », conclut-il. ■

1. 5S : Technique de management visant à l'amélioration continue.

2. Forprev est un outil informatique de gestion des formations dispensées par des organismes et entreprises habilitées par le réseau Assurance maladie-risques professionnels.

C. R.



© Gaël Kerbaol/INRS

LIVRET D'ACCUEIL SÉCURITÉ

Chaque nouvel arrivant chez Blue Automobiles assiste à une session d'accueil où sont présentées l'entreprise et la politique sécurité et qualité de l'enseigne. Un livret de sécurité de 22 pages présentant une synthèse du document unique est remis à chacun, commenté par le responsable qualité et le chef de service. Sont abordés dans ce livret : les procédures de secours, le port des EPI, mieux vivre avec son écran, les règles liées à la manutention mécanique (pont élévateur, chariot élévateur), les consignes de sécurité incendie. Les différents risques de l'activité sont également détaillés : les risques routiers, électriques, ceux liés aux manutentions manuelles, aux manipulations de produits chimiques, aux chutes de plain-pied, à l'utilisation des machines et outils, enfin les nuisances sonores.